

# CASTOR STEEL 150/20 CE

## ANCRAGES ET ETAYAGES

### INFOS DE SECURITE

Pour une installation en toute sécurité, n'oubliez pas d'ajouter les éléments d'ancrage et d'étais à votre commande de monte-matériaux. Les règles d'ancrage et d'étais sont téléchargeables sur [www.haemmerlin.com](http://www.haemmerlin.com).

L'installation d'un monte-matériaux se termine par sa fixation à un élément de son environnement selon la configuration du chantier.

A l'oblique ou à la verticale, la traverse de tête **doit toujours être en appui et bloquée au bâtiment/à l'échafaudage** au moyen de boulons, cordes, sangles ou chaînes afin d'assurer la stabilité de la machine et éviter tout risque de renversement accidentel. De même, **l'échelle de base doit toujours être bloquée au sol** au moyen de tiges d'acier ou de boulons, au travers des trous de la traverse d'appui.

### REGLES GENERALES

- Longueur minimale du câble de levage = 2 x (longueur totale des échelles) + 2 m.
- Pente minimale de l'échelle : 30° par rapport à l'horizontale.
- L'échelle peut appuyer directement sur un mur, un bord de fenêtre, une terrasse, un toit, etc.

### CASTOR STEEL






#### REGLES D'ETAYAGE :

- Genouillère toujours en appui.
- Si l'inclinaison est **supérieure à 60°** par rapport à l'horizontale, le mât d'échelle devra être en appui **au minimum tous les 5 m**.
- Si l'inclinaison est **inférieure à 60°** par rapport à l'horizontale, le mât d'échelle devra être en appui **au minimum tous les 4 m**.




#### REGLES D'ANCRAGE VERTICAL :

- Un monte-matériaux est dit vertical lorsque l'angle que décrit le mât avec la verticale est inférieur ou égal à 3°.
- Contre une façade, le mât d'échelles doit être ancré au bâtiment à chaque étage et **au minimum tous les 3 m**.
- Contre un échafaudage, le mât d'échelles doit être ancré **à chaque niveau d'échafaudage**. Il faut **2 ancrages** par niveau.





## ÉTAYAGES Pour une installation à l'oblique

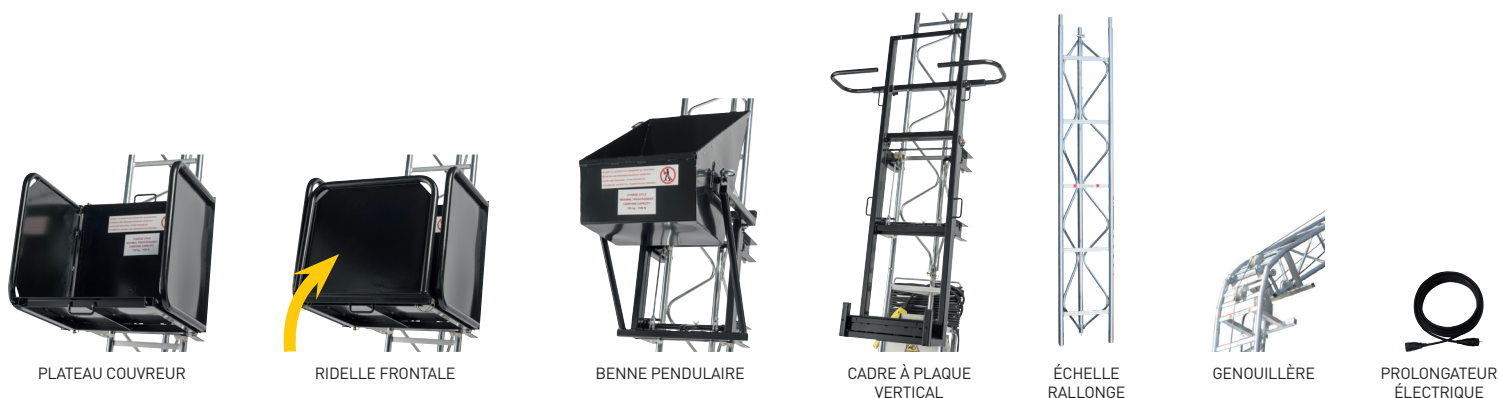
RÉFÉRENCE	CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	CODE PRODUIT CODE EAN	VISUEL
TRÉTEAU D'APPUI	Assure le soutènement des échelles et de la genouillère lorsque celles-ci ne peuvent reposer directement sur le toit ou sur un rebord de fenêtre.	311503201 3155031150327	
ÉTAI D'ÉCHELON 2-3 M	Assure le soutènement entre l'échelon d'échelle et le sol, un balcon, un rebord de fenêtre, une terrasse, etc. Réglable de 2 à 3 m. <b>Utilisable uniquement avec le tréteau d'appui, à commander en même temps que l'étau d'échelon.</b>	312268001 3155031226800	
RALLONGE D'ÉTAI 2 M	Permet de rallonger l'étau d'échelon pour qu'il soit réglable de 4 à 5 m.	312268101 3155031226817	
ÉTAI BUTOIR 1,5-2,5 M	Assure le soutènement de l'échelle lorsque la hauteur de celle-ci ne permet plus d'utiliser l'étau d'échelon télescopique, limité en hauteur. L'étau butoir peut s'appuyer contre une façade. <b>Utilisable uniquement avec le tréteau d'appui, à commander en même temps que l'étau butoir.</b>	312697901 3155031269791	
ÉTAIS DE TRAVERSE DE TÊTE 1,1-2 M	Permettent à la traverse de tête d'être parfaitement en appui lorsque l'extrémité du monte-matériaux est en porte à faux sur une terrasse ou en intérieur de bâtiment. Réglables de 1,1 à 2 m.	312797801 3155031279783	

## ANCRAGES Pour une installation à la verticale contre une façade

RÉFÉRENCE	CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	CODE PRODUIT CODE EAN	VISUEL
SERRE-JOINT D'EMBRASURE	Permet l'appui perpendiculaire de l'échelle à la façade du bâtiment, face à une embrasure de fenêtre. Electrozingué. Livré avec 1 guide mobile avec collier.	311503301 3155031150334	
SERRE-JOINT DE BALCON	Pour un appui perpendiculaire de l'échelle à la façade du bâtiment, face à un balcon ou une terrasse. Electrozingué. Livré avec 1 guide mobile avec collier.	311503401 3155031150341	
VÉRIN D'AMARRAGE 0,70-1 M	Vérin d'amarrage de fenêtre, réglable de 0,70 à 1 m. Broche et poignée de serrage imperdables. Acier galvanisé.	312072101 3155031207212	
VÉRIN D'AMARRAGE 1-1,70 M	Vérin d'amarrage de fenêtre, réglable de 1 à 1,70 m. Broche et poignée de serrage imperdables. Acier galvanisé.	312072201 3155031207229	

## ANCRAGES Pour une installation à la verticale contre un échafaudage

RÉFÉRENCE	CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	CODE PRODUIT CODE EAN	VISUEL
COLLIER ORTHOGONAL	Collier permettant de raccorder 2 tubes Ø 48,3 mm avec un angle de 90°. A l'unité.	312072401 3155031207243	
COLLIER ARTICULÉ	Collier permettant de raccorder 2 tubes Ø 48,3 mm avec un angle variable. A l'unité.	312072301 3155031207236	
ANCRAGE ÉCHAFAUDAGE	Pour ancrage vertical d'un monte-matériaux.	311503501 3155031150358	
TUBE D'ÉCHAFAUDAGE 2 M	Tube permettant l'ancrage des échelles de monte-matériaux contre un échafaudage de façade. Dimensions Ø 48,3 mm, longueur 2 m.	312072601 3155031207267	



## ÉQUIPEMENTS COMPATIBLES Pour CASTOR STEEL

RÉFÉRENCE	CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	CODE PRODUIT - CODE EAN
PLATEAU COUUREUR ACIER	Avec ridelles latérales amovibles. Dimensions 532 x 500 x 444 mm. Capacité 0,12 m <sup>3</sup> - 120 l.	311502601 - 3155031150266
RIDELLE FRONTALE	Pour plateau coureur acier. Obligatoire pour le travail à la verticale.	311500601 - 3155031150068
BENNE PENDULAIRE	Pour transporter et déverser manuellement du béton et des gravats en tout genre. Capacité 50 l.	311502701 - 3155031150273
CADRE À PLAQUES VERTICAL	Pour plaques, menuiseries et panneaux solaires jusqu'à 147 mm d'épaisseur. Dimensions 440 x 1550 x 147 mm. Bras de blocage latéral et frontal réglables.	311502801 - 3155031150280
ÉCHELLE RALLONGE ÉLECTROZINGUÉE 1 M	Longueur 1 m. Avec goupille de verrouillage.	311502201 - 3155031150228
ÉCHELLE RALLONGE ÉLECTROZINGUÉE 2 M	Longueur 2 m. Avec goupille de verrouillage.	311502101 - 3155031150211
GENOUILLÈRE 20-60°	Genouillère électrozinguée, pré-coudée, réglable de 20 à 60°. Avec goupille de verrouillage.	311502301 - 3155031150235
PROLONGATEUR ÉLECTRIQUE D'ALIMENTATION	220 V, longueur 15 m.	312790701 - 3155031279073
LOT DE 5 GOUPILLES	Permet de bloquer les échelles	390135901 - 3155039013594



Pour la sécurité du personnel de chantier, la zone dangereuse doit impérativement être délimitée par un dispositif matériel lors de l'utilisation de nos monte-matériaux. Pour des barrières, nous consulter.